



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25130064

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

06 OCT. 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0441 014 359**

Nom

(en entier) : **DEME ENVIRONNEMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Neuville 100 - 6240 FARCIENNES**

Objet de l'acte : **Nomination d'un commissaire**

Il ressort des décisions prises par les actionnaires en date du 30 juin 2025 que :

Le mandat du commissaire venant à échéance à l'issue de cette assemblée générale, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire de EY Bedrijfsrevisoren BV, avec comme représentant permanent Wim Van Gasse BV, à son tour avec comme représentant permanent Wim Van Gasse, jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2028 qui devra décider sur les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2027.

Denis DROUSIE
Directeur

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 14/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Vollet B :

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)